



**PROTECTION
SOCIALE
TRAVAIL EMPLOI**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

POUR NOS SALAIRES, POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, POUR UNE NOUVELLE CLASSIFICATION, TOUS EN GRÈVE LE 7 FÉVRIER !

Non au blocage des salaires dans la sécu !

Bien qu'imparfaites, les mesures salariales des dernières années avaient au moins permis de maintenir le pouvoir d'achat des salariés les plus exposés à l'inflation (à savoir les basses et moyennes rémunérations).

Pour 2013, l'employeur ne propose aucune augmentation, ni en pourcentage, ni en points. C'est la première fois, depuis 12 ans, qu'une telle situation se produit !

Avec 74% d'agents insatisfaits par leur niveau de rémunération dans la sécu, avec encore des salariés au niveau 2 dans certains organismes, **cette perspective de gel de salaires n'est pas acceptable.**

La CFDT revendique une augmentation de la valeur du point.

Oui à l'ouverture de véritables négociations sur la classif' sécu !

La classification actuelle date de 2004. Elle s'essouffle et doit être revue. Pendant que le COMEX tergiverse (le chantier de négociation est au point mort), la situation se dégrade et les indicateurs passent au rouge.

	2009	2011
%age d'agents ayant eu des points de compétences	39%	33%
%age d'agents ayant eu un parcours professionnel	10%	7%
Collègues au maximum de leurs points de compétences et d'expérience	1023	
%age d'employés au maximum en points d'expérience	44%	
%age d'agents jugeant que les règles d'attribution des mesures de rémunération individuelle sont peu claires	72%	
%age d'agents jugeant que les règles d'attribution des mesures de rémunération individuelle ne sont pas assez équitables	81%	

La CFDT demande l'ouverture de véritables négociations sur la classification. La CFDT revendique notamment de remettre **plus d'automatismes dans l'évolution salariale** avec davantage d'ancienneté dans le système et un dispositif de sauvegarde du pouvoir d'achat.

De même, face au sentiment d'injustice ou de manque de transparence sur l'attribution des mesures individuelles, il faut améliorer le dispositif et mettre en place **plus de garanties et de possibilités de recours pour les salariés.**

Stop à la dégradation des conditions de travail à la sécu !

"La CAF44 disposait de moyens pour aider d'autres CAF en difficulté. La crainte de ne pas atteindre ses propres objectifs l'a néanmoins obligée à tout stopper. Maintenant, elle s'aide elle-même !"

"Avec la régionalisation, l'URSSAF Pays de la Loire connaît son lot de tensions. Au 01/01/2012, 20% des agents ont vu leur fonction changer. Le mouvement de grève de janvier dans cette Urssaf a été suivi par 55% du personnel !"

"La Direction propose un forfait d'1h30 pour tout déplacement en région. Où a-t-on vu que Nantes-Laval aller/retour se faisait en 1h30 ?"

"A la demande de l'ARS, l'UGECAM s'est séparée de son activité aux Océanides de Pornichet. Sept salariés ont du quitter la sécu et ont été transférés vers un autre employeur."

"A la CARSAT, la charge augmente mais l'effectif diminue. Pour "faire des économies" les intérimaires et les CDD remplacent les CDI. Résultat les budgets ne sont pas dépensés mais nous on a de plus en plus de mal à faire face au quotidien."

- réorganisations internes
- fusions et mutualisations
- externalisations et sous-traitances
- baisse des effectifs et recours à l'intérim
- prise en charge de nouvelles missions
- complexifications (réglementation / procédures)

Tous, que vous soyez employé ou cadre, vous avez :

- constaté ou subi la **dégradation des conditions de travail** dans nos structures (74% des agents jugent leur charge de travail importante),
- constaté ou subi l'**inadéquation croissante entre la charge de travail et les moyens mis à disposition** (techniques et humains).

Ces mouvements perpétuels épuisent et finissent par décourager les équipes. Nous ne sommes pas tous à égalité dans notre capacité à encaisser ces changements permanents. Créer des groupes de prévention des risques psycho-sociaux, c'est bien. Ne pas mettre en place les organisations qui les génèrent, c'est mieux !

Concrètement, ce sont les tutelles ministérielles qui détiennent la clé, tant sur les rémunérations que sur l'emploi et les conditions de travail. **Faisons leur entendre nos revendications, tous ensemble.**

Tous en grève le 7 février !

(55 minutes, une ½ journée ou 24 H)

Tous au rassemblement devant la préfecture à 10h30 à Nantes !

Sections CFDT participant au mouvement :

UGECAM Bois Rignoux, UGECAM la Tourmaline, ARS Pays de la Loire, URSSAF Pays de la Loire, CARSAT Pays de la Loire et DRSM, CPAM 44, CAF 44